

Le prix pour Distinction universitaire en géographie Dr André G. Roy



Parmi les personnes méritoires oeuvrant au sein des universités canadiennes et qui ne sont pas encore lauréates de l'Association canadienne des géographes, André G. Roy se distingue par le nombre, la diversité, l'originalité et la qualité de ses réalisations.

Après avoir complété un baccalauréat (1975) puis une maîtrise (1977) en géographie à l'Université de Montréal, André G. Roy a poursuivi ses études au State University of New York at Buffalo. Il y obtient son doctorat en 1982. Sa thèse, qui portait sur l'application du principe d'optimalité à la géométrie hydraulique et angulaire des réseaux d'artères, de bronches et de cours d'eau, préfigure l'originalité de ses travaux. Depuis lors, il a signé 3 livres, 9 chapitres de livres, et plus de 100 articles scientifiques dans des revues avec jury parmi les plus prestigieuses. Il fut invité à présenter des conférences ou des séminaires dans plusieurs universités canadiennes, états-uniennes ou du Royaume-Uni, mais aussi en Belgique et au Mexique. Il a dirigé les travaux de maîtrise et de doctorat (11) d'une cinquantaine d'étudiants ; plusieurs d'entre eux sont par la suite devenus professeurs d'université (e.g. Concordia, UQAR, York). Ses enseignements ont porté sur 18 cours différents, à tous les cycles, et leur excellence fut reconnue par des prix décernés tant par l'Université de Montréal (UdeM) que par l'ensemble de la communauté canadienne (ACG\CAG).

À titre d'étudiant, il a participé activement à la réforme du département de géographie de l'UdeM au milieu des années '70. Cette réforme devait changer la géographie dans les universités au Québec en y promouvant sans réserves la rigueur scientifique et les méthodes quantitatives. Ce dévouement soutenu pour la géographie s'est poursuivi par la suite; André G. Roy a en effet généreusement accepté de nombreuses charges dont celle de directeur de département de géographie à l'UdeM (1994-2000 et 2004-2005), de membre puis de président du Comité des subventions de recherche du CRSNG (GSC 09 - Sciences de la Terre : Environnement) en 1999-2002, de président de groupe du CRSNG (2003-2006), de président du Groupe canadien de recherche en géomorphologie (2001-2002) et de président de l'Association canadienne des géographes (2002-2004). Il est aussi depuis 1994 directeur de la revue Géographie physique et Quaternaire et a été membre du comité éditorial de Water Resources Research, Geography Compass et Progress in Physical Geography. Il est actuellement vice-doyen à la recherche à la Faculté des arts et des sciences de l'UdeM. Rares sont ceux qui affichent un tel dévouement à la communauté et à la discipline.

Avec la création de la Chaire de recherche du Canada en dynamique fluviale (CRSNG), André G. Roy vise l'avancement des connaissances sur les processus physiques contrôlant les relations entre l'écoulement de l'eau, le transport des sédiments et la morphologie du lit des rivières à une large gamme d'échelles spatiales et temporelles. Les champs d'application de ses travaux comprennent, entre autres, l'amélioration des habitats du poisson et la mitigation des effets des changements du niveau du fleuve Saint-Laurent. Il collabore à cet effet avec les meilleures équipes dans le monde oeuvrant dans le domaine.

Intarissable sur les notions de chaos et de dimensions fractales, André G. Roy vous entretiendra aussi richement sur la notion de flux turbulents que du lieu, en géographie. Ses « Mot du président » ont habitué les membres de l'ACG à des réflexions profondes et sans compromission sur la géographie dans le monde actuel. La maturité manifeste et l'impact déterminant de sa carrière en géographie lui valent sans contredit la reconnaissance de ses pairs : le Prix pour distinction universitaire en géographie.